



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2019 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Messieurs les conseillers Francis Juneau, Yvan Labelle et Denis Gignac;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme;

Monsieur le Trésorier Michael Finnerty.

Madame la conseillère Dana Chevalier et messieurs les conseillers Ryan Young et Tom Broad sont absents de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

07-166-19 Ouverture de la séance

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'ouvrir la séance extraordinaire du 23 juillet 2019. Il est 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

07-167-19 Ordre du jour

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 07-166-19 Ouverture de la séance
07-167-19 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Urbanisme**

3.1. Autres sujets

- 07-168-19 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour des services professionnels d'une firme d'urbanisme pour la révision du plan d'urbanisme durable et des règlements d'urbanisme connexes

4. Services techniques

4.1. Conclusion de contrats

- 07-169-19 Octroi de contrat – Appel d'offres sur invitation pour des travaux de réparation et ajustement de regards 2019

4.2. Réception de travaux

- 07-170-19 Décompte progressif numéro 2– travaux de réfection des infrastructures de la rue Legault (de la rue Sainte-Élisabeth à la rue Saint-Paul)
- 07-171-19 Décompte progressif numéro 1- Travaux de resurfaçage du chemin Sainte-Marie (de la rue des Pins à l'Écomuseum)
- 07-172-19 Décompte progressif numéro 5 – Travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants, de la rue Demers jusqu'à la caserne des pompiers
- 07-173-19 Décompte progressif numéro 4 et acceptation provisoire – Travaux de réfection du poste de pompage Leslie-Dowker

5. Administration et greffe

5.1. Opérations Immobilières

- 07-174-19 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour des services professionnels de courtier immobilier pour la vente des terrains situés au nord de l'Hôpital Sainte-Anne

6. Dépôt de documents**7. Levée de la séance**

- 07-175-19 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 1 personne présente.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 01 se résument comme suit :

Aucune question du public relativement au sujet à l'ordre du jour.

3. URBANISME

3.1. AUTRES SUJETS

07-168-19	Autorisation d'aller en appel d'offres public pour des services professionnels d'une firme d'urbanisme pour la révision du plan d'urbanisme durable et des règlements d'urbanisme connexes
------------------	---

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la Ville a été adopté en 2004 par la Ville de Montréal, lors des fusions, et qu'il ne contient que les éléments essentiels à sa conformité avec le Schéma de développement et d'aménagement de l'Agglomération de Montréal;

ATTENDU QUE les règlements d'urbanisme connexes (zonage et lotissement) de la Ville ont été adoptés en 1990 et ont été amendés à de nombreuses reprises se limitant à assurer la stricte conformité réglementaire et un minimum de cohérence avec les développements récents dans le domaine de la planification urbaine;

ATTENDU QUE non seulement il est dans la vision de la Ville d'avoir des outils urbanistiques actuels et cohérents, mais encore des outils fondés sur des considérations liées aux principes de développement durable ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour des services professionnels d'une firme d'urbanisme pour la révision du plan d'urbanisme durable et de règlements d'urbanisme connexes, en utilisant le système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles stipulées à l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité.

4. SERVICES TECHNIQUES

4.1. CONCLUSION DE CONTRATS

07-169-19	Octroi de contrat – Appel d’offres sur invitation pour des travaux de réparation et ajustement de regards 2019
------------------	---

ATTENDU QUE les soumissions suivant l’appel d’offres public ont été ouvertes à l’Hôtel de Ville le 2 juillet 2019 ;

ATTENDU QU’ une seule entreprise a déposé une soumission ;

ATTENDU QUE la recommandation du coordonnateur aux travaux publics à l’effet d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *EMC Services Construction* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Francis Juneau

D’octroyer le contrat pour des travaux de réparation et ajustement des regards 2019 à la compagnie *EMC Services Construction* pour un montant de 50 000 \$, taxes incluses.

D’autoriser la dépense de 50 000,00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-415-00-525 du fonds général.

Adoptée à l’unanimité.

4.2. RÉCEPTION DE TRAVAUX

07-170-19	Décompte progressif numéro 2– travaux de réfection des infrastructures de la rue Legault (de la rue Sainte-Élisabeth à la rue Saint-Paul)
------------------	--

ATTENDU la résolution 03-072-19 autorisant l’octroi de contrat à la compagnie *Ali Excavation inc.* pour l’exécution des travaux de réfection des infrastructures de la rue Legault (de la rue Sainte-Élisabeth à la rue Saint-Paul);

ATTENDU la recommandation de monsieur Jean-Benoît Cayouette ingénieur de la firme *Génipur*, datée du 16 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 453 834,83 \$, taxes incluses, à la compagnie *Ali Excavation inc.* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

D'entériner la recommandation de la firme *Génipur* datée du 16 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 2 à la compagnie *Ali Excavation inc.* relativement aux travaux de réfection des infrastructures de la rue Legault (de la rue Sainte-Élisabeth à la rue Saint-Paul).

D'autoriser le paiement de la somme de 337 344,98 \$, taxes incluses à même le règlement d'emprunt numéro 804.

D'autoriser le paiement de la somme de 116 486,85 \$, taxes incluses à même le règlement d'emprunt numéro 810.

Adoptée à l'unanimité.

07-171-19	Décompte progressif numéro 1- Travaux de resurfaçage du chemin Sainte-Marie (de la rue des Pins à l'Écomuseum)
------------------	---

ATTENDU la résolution 04-091-19 autorisant l'octroi de contrat à la compagnie *Roxboro Excavation inc.* pour l'exécution des travaux de resurfaçage du chemin Sainte-Marie (de la rue des Pins à l'Écomuseum);

ATTENDU la recommandation de monsieur Guillaume Pigeon, ingénieur de la firme *Shellex infrastructures*, datée du 16 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 214 278,82 \$, taxes incluses, à la compagnie *Roxboro Excavation inc.* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation de la firme *Shellex infrastructures* datée du 16 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 1 à la compagnie *Roxboro Excavation inc.* relativement aux travaux de resurfaçage du chemin Sainte-Marie (de la rue des Pins à l'Écomuseum).

D'autoriser le paiement de la somme de 214 278,82 \$, taxes incluses à même le règlement d'emprunt numéro 794.

Adoptée à l'unanimité.

07-172-19 Décompte progressif numéro 5 – Travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants, de la rue Demers jusqu'à la caserne des pompiers

ATTENDU la résolution 12-314-17 autorisant l'octroi de contrat à la compagnie *Environnement routier NRJ inc.* pour des travaux électriques en bande centrale du boul. des Anciens-Combattants ;

ATTENDU les recommandations de monsieur Guillaume Ferland, ingénieur de la firme *Induktion Groupe conseil*, datées du 5 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 5 à l'entreprise *Environnement routier NRJ Inc.* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'entériner la recommandation de la firme *Induktion Groupe conseil*, datée du 5 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 5 à *Environnement routier NRJ Inc.* relativement à des travaux électriques sur le réseau d'éclairage du boul. des Anciens-Combattants, de la rue Demers jusqu'à la caserne des pompiers.

D'autoriser le paiement de la somme de 39 659,50 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 794.

Adoptée à l'unanimité.

07-173-19 Décompte progressif numéro 4 et acceptation provisoire – Travaux de réfection du poste de pompage Leslie-Dowker

ATTENDU la résolution 07-232-18 autorisant l'octroi de contrat pour l'exécution des travaux de réfection du poste de pompage Leslie-Dowker ;

ATTENDU QUE la recommandation de monsieur Michel Cloutier ingénieur de la firme *Tetrattech*, datée du 28 juin 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 4 et à l'acceptation provisoire au montant de 22 670,59 \$, taxes incluses, à la compagnie *Groupe Québéco inc* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

D'entériner la recommandation de la firme *Tetrattech*, datée du 28 juin 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 4 et acceptation provisoire des travaux à la compagnie *Groupe Québéco inc.* relativement aux travaux de réfection du poste de pompage Leslie-Dowker.

D'autoriser le paiement de la somme nette de 20 701,27 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

5. ADMINISTRATION ET GREFFE

5.1. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

07-174-19	Autorisation d'aller en appel d'offres public pour des services professionnels de courtier immobilier pour la vente des terrains situés au nord de l'Hôpital Sainte-Anne
------------------	---

ATTENDU QUE les terrains excédentaires situés au nord de l'Hôpital Sainte-Anne ont été cédés à la Ville le 18 mars 2019;

ATTENDU l'entrée en vigueur du programme particulier d'urbanisme du boulevard des Anciens-Combattants, le 14 juin 2019, suivant la réception du certificat de conformité qui a été émis par le comité exécutif de la Ville de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Denis Gignac

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour des services professionnels de courtier immobilier pour la vente des terrains situés au nord de l'Hôpital Sainte-Anne en utilisant le système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles stipulées à l'article 573.1.0.1.1. de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière dépose :

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A »;

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

07-175-19	Levée de la séance
------------------	---------------------------

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Yvan Labelle

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 19 h 06.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-13288

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, le procès-verbal du 23 juillet 2019 a été présenté au maire dans les 96 heures, soit le _____ juillet 2019.

Paola Hawa, Maire

Catherine Adam, Greffière